

GROUPE FLO

PARIS

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2017

Paris, le 24 avril 2018,

Groupe Flo annonce la mise à disposition de son document de référence 2017.

Ce document a été déposé le 23 avril 2018 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Il peut être consulté dans la rubrique « Communication financière - Documentation » du site internet de Groupe Flo (www.groupeflo.com).

Le document de référence 2017 inclut notamment :

- le rapport financier annuel 2017,
- le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
- les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés 2017, et
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes.